

Compte-rendu de la séance du Conseil communal du lundi 13 mai 2013

Présents / Aanwezig : Emir Kir, Bourgmestre-Président/Burgemeester-Voorzitter ; Mohamed Azzouzi, Eric Jassin, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Nezhahat Namli, Philippe Boïketé, Béatrice Meulemans, Échevin(e)s/Schepenen ; Abdesselam Smahi, Dorah Ilunga Kabulu, Abdullah Mohammad, Ahmed Medhoune, Touria Laaraj, Cevdet Yildiz, Frédéric Roekens, Julie De Pauw, Zoé Genot, Halil Disli, Döne Daygaran, Redouan Kfaiti, Serob Muradyan, Ahmed Mouhssin, Mustafa-Alperen Ozdemir, Derya Bulduk, Luc Frémal, Thierry Balsat, Pauline Warnotte, Conseillers/Gemeenteraadsleden ; Patrick Neve, Secrétaire communal/Gemeentesecretaris.

Excusés / Verontschuldigd : Anne-Sylvie Mouzon, Geoffroy Clerckx, Conseillers/Gemeenteraadsleden.

La séance publique est ouverte à 20h05 sous la présidence du Bourgmestre, M. KIR.

M. le Président: Tirage au sort : M. MEDHOUNE sera le premier à voter en cas de nécessité de vote.

1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25.03.2013; approbation.

M. le Secrétaire donne lecture des décisions du procès-verbal de la séance du 25 mars 2013.

Le procès-verbal de cette séance est approuvé à l'unanimité.

2. Règlement-redevance pour la délivrance de documents administratifs; modification.

M. le Président: Le Collège a souhaité modifier cette redevance concernant les jeux Bingo. Compétence de l'état fédéral.

M. Roekens : Concernant les agences de pari sportif qui visent un peu le même public, y a-t-il des projets d'installer une redevance à ce sujet ?

M. le Président: Il y a plusieurs types de jeux de hasard : classe A (casinos), B (automates), C (ceux dont on parle ce soir), D et E (paris sportifs). Ceux-là ont fait l'objet de réglementation par le fédéral. J'ai posé la question de savoir si il n'y avait pas trop de jeux de ce type à Saint-Josse (26 pour 10 000 à Saint-Josse, et 2 pour 10 000 à Auderghem.....). Il y a une corrélation entre la présence de ce type de jeux dans les quartiers les plus jeunes et les plus modestes. Nous ne sommes pas demandeurs d'une prolifération de ce type de jeux dans nos quartiers. Nous recevons des plaintes de familles dont les membres sont trop friands de ce type de jeux.

Mme Genot : J'avais déposé un amendement pour que les bourgmestre puissent limiter l'installation de jeux de hasard mais je n'ai pas été suivie en la matière.

M. le Président : J'ai pris des contacts avec mon parti et notamment avec M. Jabour qui travaille sur ce dossier pour jeux bingo.

Adopté – Aangenomen.

3. Régie de Rénovation Urbaine; budget pour l'exercice 2013; douzièmes provisoires.

M. le Président: Nous souhaitons la réintégration de la Régie de Rénovation Urbaine au sein du budget communal.

Mme Genot : Il est important que les projets continuent à être mis en place, on a besoin d'un nouveau responsable pour cette cellule, que les projets reprennent. Quand ce débat va-t-il se tenir ?

M. le Président: Nous aurons l'occasion de reparler de tout ça.

Adopté – Aangenomen.

4. Régie de Rénovation Urbaine; Programme de revitalisation des quartiers; Contrat de Quartier Durable "Axe Louvain"; Adoption de la liste des membres de la commission de quartier.

M. Roekens : Il n'y a que 47 noms indiqués. Il y avait beaucoup plus de monde à la première réunion et je crois que beaucoup plus de gens sont intéressés. Sera-t-il possible de rajouter des noms par la suite ?

M le Président: L'ordonnance qui consacre les contrats de quartier stipule que si on veut poser sa candidature il fallait être présent au lancement de l'Assemblée générale et s'inscrire. 47, c'est beaucoup plus que ce qui a existé jusqu'à présent.

Adopté – Aangenomen.

5. Budget communal; exercice 2013.

M. le Président : Saint-Josse a de nombreux atouts et doit faire face à de nombreux défis. C'est la commune la plus pauvre du Royaume. Elle souffre d'un taux de chômage élevé. Il y a un essor démographique sans précédent (augmentation de près de 25 % des habitants). Ses atouts : c'est la commune la plus jeune du Royaume (33 ans d'âge moyen). Il y a une grande diversité culturelle (140 nationalités présentes), son réseau culturel est riche et dynamique, sa position géographique centrale, son secteur économique important via l'HORECA qui rapporte énormément. Il y a une triple contrainte : assurer les services à la population, répondre à l'essor démographique, assurer une gestion responsable et cohérente sur le plan budgétaire. Nous avons la volonté de rationaliser le budget et d'efficacité. Nous aspirons à une gouvernance publique moderne et exemplaire. Le Collège s'est engagé à ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants. C'est au prix d'efforts considérables que la commune limitera son déficit budgétaire.

(Explication détaillée du budget 2013)

In conclusie : wat kunnen we hier dan doen. Vu que les recettes sont plus faibles que les dépenses, rationalisation du patrimoine, limiter la consommation énergétique, être plus efficace dans la perception des recettes, il faut trouver de nouveaux locataires à la tour IBM et à la tour Astro, et accompagner la reconversion de ces bâtiments. Il est important d'avoir des projets de qualité pour le développement démographique et les recettes. Nous demanderons à la région de soutenir nos « travaux ».

Mme Genot : Je regrette que nous n'avions que ce soir le document de note de politique budgétaire. Outre cela, un budget c'est un moyen de répondre aux besoins des gens. Des quartiers plus agréables, logements de qualité pour tous, une politique dynamique de l'emploi, un système éducatif performant, un accompagnement social adapté, politique culturelle et sportive ambitieuse, du développement durable, un truc politique et moderne. Autant les discours sont toujours séduisants, mais les chiffres ne suivent pas toujours. On est dans une commune particulière comme vous l'avez dit, mais plutôt une commune riche à travers ses tours de bureaux. Avec l'occupation de certaines tours et l'incertitude qui plane sur d'autres, la situation devient plus compliquée. Il va falloir répondre aux priorités. A Saint-Josse ça a tendance à se dégrader. 2011 : budget de 67 000 000. aujourd'hui un peu plus de 8 000 000. Nous risquons d'être mis sous tutelle, il faut tout faire pour éviter cela. Ce que vous nous proposez me semble être la droite route de cette mise sous tutelle. Vous proposez d'acheter un bâtiment pour 8 000 000 mais en fait c'est pour 18 000 000. On a investi pas mal d'argent ces dernières années. Sur toutes les ventes il y a pas mal d'hypothèques. D'autres bâtiments ont été achetés très cher mais ça risque d'être difficile de les revendre. Est-ce que la priorité est un nouveau bâtiment ? La priorité ce sont les écoles. 1/3 de la population est jeune à Saint-Josse. Avec l'essor démographique, c'est de plus en plus difficile d'inscrire les enfants à l'école maternelle qui est une porte d'entrée primordiale pour l'enseignement primaire. Vous avez annoncé un certain nombre de classes en plus. Je ne vois pas la Nouvelle Ecole dans les budgets ni les nouvelles classes. C'est bien de faire un nouveau système d'inscription centralisé mais le vrai défi réside plutôt dans l'accueil des enfants pour permettre un enseignement de qualité. C'est pour cela qu'il faut débloquer des moyens. Les ALE indispensables, c'est une bonne chose mais pas suffisant. Sur la jeunesse plus généralement, où est le personnel d'encadrement des jeunes ? Il va falloir réfléchir à où pouvoir réfléchir... 50 000€ dans le budget pour les chèques sport, mais on ne sait plus accepter d'enfants dans les clubs. Il faudrait que l'école coûte moins cher, oui mais où cela se trouve-t-il dans le budget pour donner la gratuité de l'école à ceux qui en ont vraiment besoin ? Difficile de dire aux autres de faire des efforts. On serait mieux dans des bâtiments plus modernes mais est-ce vraiment la priorité. A cause de l'ALE le fédéral a perdu 50 % de ses effectifs. Notre ALE est complètement étranglée, pas de budget pour augmenter l'ALE. D'excellents principes mais qui ne se retrouvent pas dans les chiffres. Je pense qu'il va falloir arrêter l'immobilier et investir dans l'humain.

M. Mouhssin : Il est important de respecter la loi. Vous devez faire un plan triennal que nous n'avons pas reçu. Le Collège est incapable de transmettre les documents en temps et en heure.

Demande de suspension de séance.

M. le Président: Suspension de séance pour que chacun puisse lire le document.

M. Mouhssin : Ceci est une note d'orientation 2013-2015, le document que vous avez présenté est le budget 2013. Plusieurs remarques : le Fond FRBTC, dont la mission est le boom démographique. Je vous invite à lire la circulaire qui vous a été envoyée par le Ministre-Président. Ses priorités sont les crèches, les écoles, les logements. Ce n'est pas destiné au déménagement de l'administration. Ensuite, vous donnez des chiffres qui sont faux. Selon les chiffres que vous avez communiqué, de 2002 à 2013 la population a augmenté de 12 %, pas de 25 %. Sur le bâtiment Ethias avenue de l'Astronomie : dans un premier temps on va acheter 7000m² et dans un deuxième temps 15000m², je ne sais pas ce que vous allez mettre dans ces 15000m². Vous en avez parlé à la presse sans en parler lors de la commission. Concernant les fonctionnaires, les dépenses de personnel à Saint-Josse sont assez élevées. L'évolution m'inquiète (2005-2012 : 16 % de l'augmentation des effectifs, à l'image de l'augmentation démographique). Moyenne régionale, augmentation démographique de 11 % et de personnel de 3 %. Il faut revoir la priorité des secteurs. Je voudrais un peu plus d'explications et

de transparence. Quelle est la politique que vous allez mener au niveau des agents communaux (statutaires ou pas) ? Sur les ventes : un engagement a été pris au niveau de la salle Pyramide en vue de la conserver et vous parlez de la revendre. La Salle Guy Cudell est une salle de sport qui n'est plus au normes. Je m'interroge sur le rapport entre la mixité scolaire et la centralisation des inscriptions. Les pédagogies actives peuvent fonctionner, y compris dans les quartiers populaires. Vous décidez de rapatrier la Mission Locale au point de vue de l'administration communale, fait assez exceptionnel. Les missions qui concernent l'emploi sont oubliées. Sur le sport : défi : ne pas oublier les sportives. Gender budgetting : politiques dirigées plus vers les filles et les femmes. Il y a un oubli aussi des 18-25 ans. Il a sans doute été décidé pour de bonnes raisons d'exclure les plus de 18 ans mais on n'apporte pas de réponse pour autant, qu'est-il prévu au niveau du budget. Il n'y a pas de grosse évolution entre 2012 et 2013, la politique plus forte annoncée ne se traduit pas au niveau du budget. Problème de méthode. Vous répondez plus à votre besoin qu'aux besoins de la population.

M. Mohammad : Le groupe CDH se félicite que le budget soit enfin proposé au Conseil communal. Le déficit est limité et peut-être même justifié. Il devrait être validé par la tutelle pour éviter un plan d'assainissement. Le CDH avait souhaité une gestion en bon père de famille. Nous serons attentifs au respects de certains engagements conclus dans l'accord de majorité. Retard dû à l'installation du Conseil en décembre. Anticipons l'établissement du budget 2014. Mention plus que satisfaisante au Collège. Le CDH aspire à ce que le collège revienne au plus vite à un budget en équilibre.

M. Balsat : Je suis interpellé au niveau du logement. Je met l'accent sur la nouvelle manière de recouvrir les loyers et charges. Nous avons déjà des drames sociaux. La facture énergétique a explosé. Je suis assez pessimiste quant au suivi et à la capacité de la commune à faire face aux drames sociaux qui vont se perpétuer et se produire à l'avenir. Si effectivement la volonté est de permettre à l'administration d'être regroupée en un seul lieu, si les chiffres de M. Mouhssin sont exacts, 7000m² pour 8 000 000 d'€, c'est une affaire. En commission logement, ça ne doit pas se faire au détriment de la rénovation du parc locatif. Vous avez dit que la commune n'avait plus vocation à être un opérateur immobilier. La rénovation doit rester avant tout une priorité.

J'en profite pour installer mon interpellation « immeubles abandonnés, rues défigurées ».

*« Un nouveau type de mobilier urbain a fait son apparition dans nos rues ces derniers mois...des barrières nadars aux abords d'immeubles en péril. Certains propriétaires n'ont plus les moyens d'entretenir leurs biens et doivent faire face à la vétusté de ces derniers avec tous les problèmes que cela implique. Façades détériorées, corniches branlantes et autres toitures abîmées qui sont autant de dangers permanents pour les piétons. A ce jour, plusieurs rues de notre commune se distinguent par cette décrépitude. Les autorités communales se contentent à ce jour d'assurer le service minimum par la signalisation du danger. En cette période de crise du logement aigüe il est indispensable de prendre à bras le corps cette problématique d'immeuble insalubre ou abandonné. Il est donc crucial pour les pouvoirs publics de mettre en application tous les outils juridiques à disposition pour remettre en état ces bâtis obsolètes notamment par le droit de gestion public, réquisition ou autre droit de préemption...
Que fait la commune aujourd'hui pour obliger les propriétaires défailants à mettre leur(s) bien(s) en conformité ?
Quels sont les outils répressifs que la commune utilise dans le cadre d'immeubles abandonnés ou*

gérés par des marchands de sommeil ? ».

Retour au budget : en matière de propreté publique, j'avais à l'époque fait un plaidoyer pour les fameux Glouton. C'était très bien, si bien que les ouvriers ont relayé aux autorités communales l'intérêt de ces engins. Je vous avais dit à l'époque que ce n'était pas très cher, 18 000€.

Je développe mon interpellation « Nous ne sommes pas des pigeons... » :

Le règlement général de police dans son article 24, interdit expressément d'abandonner, de déposer ou de jeter sur l'espace public et dans les lieux publics tels que parcs et jardins, toute matière quelconque destinée à la nourriture des animaux errants ou des pigeons. Même si des efforts notables ont été effectués ces derniers mois et notamment aux abords de l'Eglise de la Place St Josse où ces dernières années l'espace était envahit par de nombreux pigeons en quête de nourriture et pour lesquels de nombreux riverains se faisaient un réel plaisir d'apporter journallement de la nourriture en surabondance avec tous les inconvénients que cela générait à la place.

Force hélas est de constater que ce fléau s'est déplacé dans les différentes rues et parcs avoisinants la place st josse. Aujourd'hui, les différentes rues mitoyennes de la place sont envahies par ces oiseaux salisseurs et malodorants. Ces squatteurs ont pris possession de nos terrasses et balcons ainsi que de nos rares espaces verts. En cause notamment, les incivilités de certains de nos concitoyens, qui, persuadés du bien fondé de la défense de la cause animale, nourrissent journallement, au mépris de la réglementation en vigueur, ces volatiles décidément bien encombrant. A titre d'exemple, le parc situé à l'angle de la rue de l'Artichaut et de la rue de la pacification est envahit par ces nuisibles en recherche de pitance apportant son lot de désagrément. Il est grand temps d'informer et d'expliquer à certains habitants que la cohabitation avec les pigeons en ville n'est pas possible.

La commune pourrait elle organiser une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la population afin d'expliquer les bonnes raisons de ne pas entretenir ces volatiles et de l'informer des

sanctions et amendes administratives auxquelles s'exposent les contrevenants ?

La commune pourrait elle afficher, via des panneaux, dans les parcs et jardins publics l'interdiction de nourrir les pigeons ?

Retour au budget : sur l'emploi.

Il est important de prendre contact avec le secteur hôtelier en matière de formation. Problème crucial : la langue. Le néerlandais et l'anglais sont des langues véhiculaires indispensables dans ce secteur.

Sport : on ne se soucie pas des 18-25 ans, mais pas non plus des seniors.

Voici mon interpellation : « Nos seniors...les mal aînés du sport ».

Le mois dernier, Monsieur le Bourgmestre organisait la première remise des prix des mérites sportifs en la salle Guy Cudel en présence de Monsieur l'Echevin des sports et d'une grande partie du Collège échevinal.

Les allocutions exprimées à cette occasion par notre mayer et son collègue des sports ne laissaient

planer aucun doute.... Le sport pour tous à St-Josse... comme repris dans le programme de politique général.

C'est bien vrai, jeunes et moins jeunes, personne ne serait oublié.... Sauf que voilà...

Fin octobre 2012, un partenariat vieux de plusieurs années entre la commune via la Maison de la Famille de la rue de Liedekerke et le Winners, club sportif renommé de la rue Bonneels, à été supprimé sans explication aucune supprimant hebdomadairement des activités sportives et autres excursions pour une soixantaine de nos seniors qui au travers ces animations ludiques, rompaient également leur isolement. Ces activités encadrées par des professionnels coutaient à la commune 3 euros par personne. Nos aînés payaient le même montant. Nombre d'activités sont aujourd'hui supprimées, faute de moyens des participants et de volonté politique. J'ai rencontré plusieurs de ces seniors qui sont fortement déçus et reclus à nouveau dans leur isolement. La commune est elle à ce point en mauvaise posture financière pour avoir supprimé sa participation

dans ce type de partenariat pour le bien-être et l'émancipation de nos aînés ? Si non, quelles sont les raisons de ce désengagement communal ? Est-il prévu une reprise du partenariat ?

Je terminerai par une pensée pour nos amis turcs qui ont été victimes d'un attentat ce week-end.

Mme Bulduk : En tant que groupe MR, ce qui est regrettable c'est que la note d'orientation triennale ne nous est pas parvenue ainsi que la note de politique budgétaire. Regrettable et en tant que groupe MR nous irons plus haut, vers la tutelle.

M. le Président: La priorité des écoles : nous avons 8 écoles, nous avons une tradition politique avec des gens qui sont solidaires. Au cours de l'année nous allons lancer la création de 160 places. 2 écoles francophones et une école néerlandophone. Une école n'est pas tout de suite transférable quelque part, ce ne sont pas que des bureaux. Avec l'échevin des travaux et l'échevin de l'enseignement nous avons décidé de créer un groupe de travail. Loin de moi l'idée de dénigrer la pédagogie Freinet. Comment créer la mixité sociale et culturelle ? Je refuse qu'une école ne soit pas saturée et que des demandes se fassent ailleurs.

Au niveau des chiffres, 50 000€ sur fonds propres. Je trouve qu'aller suppléer au moment où le fédéral se désinvestit ce n'est pas une bonne posture. En outre pour investir dans l'humain il faut investir dans l'immobilier. Je refuse des bâtiments qui ne conviennent pas à l'administration. Quand on doit faire des budgets vérité, il faut faire des économies là où on le peut. Par rapport aux bâtiments, il n'y aura pas de travaux lourds. Investir pour améliorer les conditions de travail des fonctionnaires et l'accueil des citoyens me semble être de la bonne gouvernance. Le 13 avenue de l'Astronomie est un bâtiment classé, ce qui freine l'adaptation en mode développement durable. Le 12 avenue de l'Astronomie pourra aussi être vendu à un autre moment.

Au sujet du personnel : quand je vois certaines communes qui ne prennent pas de responsabilités et que je vois des communes incapables d'acheter des terrains et d'installer des crèches... J'ai lancé une procédure pour arriver à un équilibre entre les statutaires et les contractuels.

Salle Pyramide : si tout cela était une science parfaite ce serait tellement simple. Priorité à l'essor démographique.

Salle Guy Cudell : c'est dans le contrat de quartier durable.

Justice de paix, Mission locale : aucun engagement du Collège mais on n'exclut rien. On engage un consultant pour définir les besoins de l'administration qui se font sentir.

Pour les femmes : tous les projets femmes et sport seront prioritaires pour le Collège.

Emploi, formation, 18-25 ans : pas parlé de ce que nous allons faire en matière de culture. Le projet que nous voulons porter avec Actiris et le secteur hôtelier est un projet de formations innovantes.

Aujourd'hui il faut passer à autre chose (12 ou 13 métiers auxquels nous tenons). Nécessité d'une réflexion sous forme de table ronde avec les différents partenaires.

Sur « l'affaire », nous connaissons parfaitement le prix du m² avenue de l'Astronomie. On en débattrait et vous serez associés à cette étude. Nous ne braderons rien du tout. On parle ici des bâtiments énergivores non adaptés à des bâtiments administratifs.

Immeubles décrépis : on signale régulièrement des problèmes avec des corniches branlantes et d'immeubles limite à l'abandon. Cela coûte au propriétaire 12,5€/barrière par jour. L'hiver a fait souffrir les bâtiments.

Sur les marchands de sommeil : nos services continuent leur action sans relâche avec la police, la région, le parquet. Taxe sur les immeubles à l'abandon : on va l'appliquer à ceux qui ne font pas attention.

Formation des langues : lorsque j'étais ministre, j'ai pris l'initiative de créer un centre de formation dédié aux langues liées à des métiers. Je souhaitais que ce soit au cœur des quartiers populaires pour que les gens puissent y accéder en transports en commun. Quand on forme les gens aux métiers de l'hôtellerie, il faut rassurer certains patrons, on organise donc des stages. Ce n'est pas en forçant la main, c'est en formant les gens que nous allons parvenir à une insertion socioprofessionnelle des jeunes.

M. Özkonakci : Sur le sport, depuis 2007, les activités sportives proposées sont données de manière hebdomadaires par des professionnels. Elles sont majoritairement féminines : gymnastique douce, aquagym, transport des personnes à mobilité réduite assuré par la Maison de la Famille, yoga gratuit, ces activités rencontrent un grand succès. Les activités sont proposées via le foyer. Vous avez été mal informé. Je vous invite à venir assister à un match de basket, volley ou minifoot. Il y a aussi du rugby, du football, du taekwondo, vous verrez la mixité.

M. le Président : Le problème n'est pas tant au niveau de la capacité d'accueil mais plutôt au niveau des moyens dont manquent les familles pour inscrire leurs enfants aux activités sportives.

M. Jabour : Sur les salissures des pigeons : les nuisances provoquées par la prolifération des pigeons est devenue une préoccupation, les services de propreté s'en occupent. Nous présenterons le plan pluriannuel de la propreté dans quelques mois. Aucun règlement régional n'est actuellement applicable, chaque commune bruxelloise réagit selon sa propre sensibilisation au problème, notamment avec des pigeonniers. La seule réglementation que nous avons est une taxe pour salissure, mais elle n'est certes pas très efficace. Le volet répressif sera plus important lors du plan pluriannuel. Des choses ont été faites : des toutes boîtes à propos des pigeons, des lettres sont parties chez des boulangers ou autres snacks pour les empêcher de distribuer du pain aux animaux. Un règlement régional préconise une collaboration entre Bruxelles-Propreté et Bruxelles-Environnement.

Mme Genot : Je ne vais pas revenir sur le débat global parce que nous n'avons clairement pas les mêmes priorités. Vous avez promis un débat « police » qui occupe une place très importante dans le budget. Où en sommes-nous par rapport à la piscine vis à vis de nos élèves ? Autre chose, je connais les salles de sport mais si on veut toucher le public populaire on a un problème de navette, que je n'ai pas vu dans le budget. Par rapport à la propreté, j'entends la volonté d'aller vers des Glouton, mais ce sera intéressant d'avoir un comparatif de la durée de vie des Glouton dans les autres communes.

M. Mouhssin : Concernant la salle Guy Cudell, je vous invite à lire la circulaire de M. Picqué puisqu'il est prévu dans le plan triennal, les investissements du contrat de quartier soient indiqués. Il y aura plus de statutaires à Saint-Josse, je le salue. Je suis également attaché à la question « gender ». Sur les chiffres que je communique par rapport aux achats, ce sont les chiffres que vous avez transmis à la région. On découvre que vous avez l'intention de vendre le 12 avenue de

l'Astronomie bien que ce ne soit pas dans les notes.

M. le Président: Ca a été fait dans le cadre de la rationalisation dans le budget 2013. Le bâtiment 12 ne pouvait rentrer en ligne de compte car indispensable pour le commissariat.

M. Mouhssin : Sur les pyramides, vous prenez un engagement, on en prend acte. Les performances énergétiques du bâtiment 12 Astronomie ne sont pas terribles mais vous auriez pu installer du double vitrage. J'aurais voulu qu'on investisse dans ce bâti. Vous ne m'avez pas répondu non plus sur le jardin rue de l'Union et sur la Mission Locale.

M. le Président: Sur le jardin rue de l'Union et sur les bâtiments, sur le contrat de quartier durable Louvain, c'est dans le budget de la Régie de la Rénovation Urbaine, pas dans le budget communal. Sur le débat police : un débat peut occuper la question de la sécurité, pas la police en tant que telle. Dilemme avec la protection du patrimoine, nous avons déposé le permis d'urbanisme qui demande de trancher. Sur les navettes : il y a des choix qu'on ne pourra pas porter. Sur la propreté : je rejoins la réflexion sur l'équilibre entre le personnel et le matériel.

M. Boïkete : toute une série de piscines sont en rénovation, toute une série sont fermées en Région Bruxelloise, plus on va loin plus on mange sur le capital période lié à la distance entre les écoles et les piscines. Les piscines sont submergées en Région Bruxelloise et alentours.

Mme Genot : Une piscine vient de s'ouvrir, il aurait fallu foncer.

M. Mouhssin : L'obligation du pouvoir organisateur est de faire que les enfants de nos écoles sachent nager. Si cela se fait dans des périodes de vacances, vous répondez à cette obligation.

M. Balsat : Dans le cadre de la vente du bâtiment de la mission locale, vous avez fait allusion à un bâtiment énergivore qui hébergeait les gardiens de la paix, le n°35. quel est l'avenir de ce bâtiment ?

M le Président: A ce stade-ci il n'a pas fait l'objet d'une investigation mais ça peut contribuer à la réflexion.

Le budget est adopté par 21 voix contre 5.

Ont voté non : M. Roekens, Mme Genot, M. Mouhssin, Mmes Bulduk et Warnotte.

6. Musée Charlier; accueil des représentations du spectacle de danse "Thee Invité" organisés par le Gemeenschapscentrum Ten Noey

Adopté – Aangenomen.

7 Adhésion de la commune au Panathlon Wallonie-Bruxelles. Aansluiting bij Panathlon Wallonie-Bruxelles.

Mme Genot : Ca a l'air intéressant, mais serait-ce possible d'avoir une note pour savoir plus concrètement comment on va traduire cela sur le terrain.

M. le Président : Nous pouvons vous transmettre la note.

Adopté – Aangenomen.

8. Appel aux candidat(e)s pour l'admission au stage dans une fonction de directeur/trice dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

M. Mouhssin : En lisant le dossier j'ai lu qu'on a ouvert jusqu'au palier 5. Pour la candidature précédente, jusqu'à quel palier s'est on arrêtés ?

M. Boïkete : Le décret prévoit différents paliers, plus le PO est grand, plus il y a d'établissement, on essaie d'ouvrir à un max de paliers. Ils permettent d'attirer des profils qui sont d'autres PO. Pour revenir au secrétaire de direction, on a ouvert à plusieurs paliers, la personne qui a été prise était dans le second palier et elle fait un travail excellent.

Mme Genot : Les comités de sélection ont été modifiés par rapport à la procédure précédente. Ça ne risque pas de faire peur à certains candidats qui seraient un peu étonnés par la procédure ?

M. Boïkete : C'est essentiellement sur des critères techniques que la personne a été choisie. Ici, il y a d'autres aspects qui s'agrègent, on essaie donc de mettre un max de personnes. L'idée est ici d'avoir un max de membres dans le jury.

Adopté – Aangenomen.

9. "Rue Marie-Thérèse, 98-102 : locus delicti"; interpellation introduite par M. Frederic ROEKENS.

Op Pasen werd het levenloze lichaam van een man gevonden in de kelder van de Maria-Theresiastraat, 100. De man, een voormalige gemeenteambtenaar, woonde al geruime tijd in het pand ernaast van dezelfde eigenaar en werd met geweld omgebracht. In de pers werden ook geruchten verspreid over drugshandel in het gebouw.

In 2011 verzocht ik met twee andere gemeenteraadsleden (HH. Clerckx en Balsat) reeds het voormalig ziekenhuis van Dokter Soeur in de Maria-Theresiastraat, 98-102. Het pand, eigendom van Dhr. F.T. Verkeert in erbarmelijke staat en herbergde tot de kelders toe in volledige illegaliteit (het pand is nog steeds officieel een ziekenhuis en geen woningen) tientallen inwoners die er een kamer huurden. Ook werden er brievenbussen verhuurd van 200 € per maand. In het rijksregister stonden 98 mensen ingeschreven op het adres waarvan zeker het helft fictief. De Burgemeester wist toen te vertellen dat de Gemeente een proces had aangespannen tegen Dhr. T. maar had geen verklaring voor het grote aantal fictieve inwoners.

Ik interpelleerde een tweede keer over het onderwerp in december 2012 toen ik ontdekte dat het pand te koop stond op de website Immoweb voor 3 miljoen euros. De eigenaar hand voordien bij de dienst Stedebouw een volledig verbouwingsdossier ingediend om het ziekenhuis om te vormen tot hotel. Het Gemeentebestuur antwoorde toen slechts gedeeltelijk op mijn vragen dat er een gerechtelijk onderzoek gaande is tegen Dhr. F.T. Opgestart door de stad Brussel voor huisjesmelkerij en dat er sinds mei 2012 geen nieuwe inschrijvingen op de Maria-Theresiastraat, 98-102 meer worden aanvaard door de dienst Bevolking.

Vragen :

- Zal de Gemeente aandringen bij het Brussel Parket om de pand in bewarend beslag te nemen (saisie conservatoire) om een verkoop door deze weinig scrupuleuse eigenaar te vermijden ? Ook zou de eigenaar op deze wijze niet elke maand meer slapend rijk worden door de huurinkomsten op te strijken. De eigenaar blijft immers elke maand huurinkomsten opstrijken terwijl zijn gebouw wettelijk geen bewoners mag tellen.*

- *Wat gaat de Gemeente concreet ondernemen om een oplossing te vinden voor dit gebouw ? Het gebouw is gelegen in de perimeter van het nieuwe wijkcontract as-Leuven. Kan het adres prioritair worden opgenomen in de lijst van toekomstige projecten van het wijkcontract ? Behoort een onteigening tot de mogelijkheden ?*
- *Hoeveel inwoners zijn momenteel nog op het adres ingeschreven ? Overweegt de Gemeente het gebouw te ontruimen en de huidige ewoners te begeleiden naar een nieuwe woonst ?*
- *Hoe konden tot 98 personen worden ingeschreven in dit pand terwijl het als ziekenhuis geen inwoners mag tellen en terwijl meer dan de helft van de ingeschreven mensen nooit fysiek in het pand hebben gewoond maar er enkel een brievenbus huurden ? Heeft de Gemeente een onderzoek gevoerd en zo ja, wat zijn dan de conclusies ?*
- *Welke maatregelen gaat het College nemen om dit soort situation (o.m. Fictieve inschrijvingen) en huisjesmelkerij in de toekomst te vermijden ?*

M. le Président: Au départ en 1907 c'était un hôpital. C'est devenu ensuite un home pour personnes âgées. Le propriétaire a loué sans faire de travaux. Ce monsieur a eu des problèmes d'adresses fictives sur les lieux et est poursuivi par le parquet dans le cadre d'une enquête concernant l'ensemble des biens, notamment ceux de la rue Marie-Thérèse. Un avis d'insalubrité a été lancé mais aucune action n'a été engagée vu le nombre de gens qui y logent. Suite à des problèmes judiciaires, le propriétaire a déposé un permis d'urbanisme. Nous serons attentifs par rapport à la liste de sauvegarde. Par rapport aux fausses inscriptions, un travail a été fait à l'administration pour lutter contre. Un certain nombre de personnes sont en instance de radiation. On veut limiter drastiquement le nombre d'inscriptions et interdire toute inscription ultérieure.

M. Balsat : M. Roekens a également posé la nécessité du droit de préemption.

M. le Président: On a déjà identifié des lieux pour toute une série de projets. On n'exclut rien par rapport à des dossiers importants.

M. Balsat : Compte-tenu que ce propriétaire a fraudé le fisc, il y aura peut-être une condamnation pour fraude fiscale. Est-il envisageable que la commune revienne à la charge pour récupérer ses centimes additionnels ?

M. le Président : Rien n'est à exclure.

10 « Exécution des règlements communaux sur les lieux de prostitution en vitrine », interpellation introduite par M. F. ROEKENS, Conseiller communal.

In juni 2011 stemde de gemeenteraad twee reglementen goed betreffende raamprostitutie. Het betrof een stedenbouwkundig en een politiereglement met als doel de overlast van deze activiteit te beperken. Het is de eerste keer dat in het Brussels Gewest een combinatie van een stedenbouwkundig en een politiereglement wordt toegepast inzake prostitutie. De samenwerking met buurgemeente Schaarbeek binnen de politiezone Noord is ook een opvallend gegeven. In grote lijnen moeten carrées en prostitutiesalons volgens de reglementen voortaan aan bepaalde voorwaarden voldoen en een aanvraag indienen bij het gemeentebestuur. Ook werd een limitatieve lijst van adressen opgesteld waar prostitutie wordt gedoogd. Het was intussen afwachten op de uitvoering van de reglementen. Ik had in het verleden reeds gewezen op het feit dat verschillende in het reglement opgenomen adressen geen prostituees tellen en bijgevolg beter uit de lijst geschrapt konden worden. Tot slot is de uitvoering van deze reglementen slechts een eerste noodzakelijke stap. De gemeente dient een visie te ontwikkelen over hoe het deze wijk in de toekomst wil beheren. Verdere acties zijn

nodig om de overlast te beperken. Dit gaat van acties inzake netheid, criminaliteitsbestrijding, mobiliteit etc. Ook dient het aspect mensenhandel en volksgezondheid niet uit het oog verloren te worden.

Vragen :

- Hoeveel geldige aanvragen bereikten het gemeentebestuur ? Hoeveel werden er goedgekeurd en hoeveel geweigerd ? Wat was de motivatie bij de weigeringen ? Werden alle panden daadwerkelijk bezocht ?*
- Kan een lijst worden gegeven van de carrées en salons met een afgeleverd conformiteitsattest ?*
- Zullen de buurtbewoners worden geïnformeerd over de uitvoering van de reglementen ?*
- Hoeveel carrées en salons die geen aanvraag indienden of van wie de aanvraag werd geweigerd zullen er moeten worden gesloten ? Op welke termijn zullen de carrées en salons gesloten worden ? Wat betekent dit voor hun eventuele toekomst als carrée of salon (cfr artikel 2 van het desbetreffende politiereglement) ?*
- Zal de lijst van adressen uit het politiereglement worden aangepast ? Er moet immers worden vastgesteld dat bepaalde opgenomen adressen geen prostitutieactiviteit (meer) herbergen.*
- Vreest u na de sluiting van bepaalde carrées en salons geen verplaatsing van de prostitutie naar de straat of naar de vele nieuwe café's in de buurt ? Wordt deze evolutie gevolgd en zo ja door wie ?*
- Wat is uw visie over de ontwikkeling van de wijk inzake mobiliteit, stedenbouw, netheid ? Welke andere initiatieven wenst u te realiseren om de overlast gelinkt aan prostitutie in de wijk verder te reduceren ? Concreet: Wat gaat de gemeente ondernemen om de slechte huisvesting, het sluikestorten, het onveiligheidsgevoel en de mobiliteitsproblemen aan te pakken ?*

M. le Président: Le sujet ne doit pas se limiter à la prostitution et vous avez bien fait de terminer en parlant d'une approche globale. On essaie de mener cette réflexion avec la commune voisine. On a eu une écoute assez favorable du bourgmestre de Schaerbeek. La prostitution ne doit pas être stigmatisée mais ne peut pas être éludée. La situation s'est fort dégradée ces dernières années suite à un changement de population et des phénomènes de traite humaine. Deux dispositifs : lutter contre les attentats à la pudeur et veiller au respect des normes d'urbanisme. Une première deadline a été donné pour le 1er mai. Un courrier a été envoyé stipulant l'obligation d'avoir un certificat de conformité et l'intérêt de déposer un dossier. Des contrôles vont être opérés mais ceux qui ne sont pas dans les règles seront tout simplement fermés. La rénovation globale du quartier est essentielle pour le renouveau qu'elle va apporter pour tout le monde. Nous allons rouvrir le carrefour rue Verte-rue Saint François. On va installer des ralentisseurs de vitesse sortie salle Liedts. On va revenir à la situation antérieure mais pas totalement en attendant d'avoir un projet ambitieux. Réaménagement de la place Saint Lazare. Sur ce qui passe en intra muros, ça a toujours existé. Ce qui nous pose le plus de problèmes aujourd'hui ce sont les attentats à la pudeur et l'absence d'outils qui permettent de contrôler.

M. Roekens : Quand vous parlez de fermeture, est-ce définitif ou un autre exploitant pourra refaire une demande ?

M. le Président: Ce seront des arrêtés de fermeture, nous ne ferons pas de politique de reprise.

M. Roekens : Allez-vous adapter cette liste où la prostitution est permise ? Allez-vous limiter le nombre d'adresses ?

M. le Président: J'attends les conclusions du rapport circonstancié. De toute façon la situation est évolutive. Nous nous inspirons du modèle anversoïse. Pourquoi devrions-nous nous refuser d'avoir une ambition pour le quartier ? Toujours en concertation avec les habitants.

Fin de la séance publique : 23h16.